

nationaux. Il fixe aussi des buts précis que les États-Unis devraient s'efforcer d'atteindre d'ici 30 ans. Entre autres, l'aptitude à exploiter le plateau et la déclivité continentaux jusqu'à une profondeur de 2,000 pieds d'ici 10 ans, et jusqu'à 20,000 pieds d'ici 30. On a évité au Canada de s'engager ce qui est regrettable, à mon avis. Il est grand temps que notre pays fasse figurer parmi ses objectifs nationaux un respect de la mer et un plan d'aménagement visant à l'exploitation des ressources de l'océan. Ce plan doit être élaboré de façon à satisfaire à nos exigences écologiques dans les domaines que j'ai mentionnés.

Le rapport de 1970 du comité des sciences et de la technologie de la mer pourrait fort bien servir de point de départ pour un programme d'envergure. Le comité a proposé divers mécanismes pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique marine nationale. A mon avis, on pourrait entrer dans la première étape en créant une commission nationale de l'activité marine, à représentation étendue, laquelle ferait des recommandations au ministre responsable à la Chambre de la politique scientifique. L'application et la coordination d'une politique seraient ensuite confiées aux organismes déjà chargés de responsabilités marines tels que, par exemple, l'actuel comité canadien de l'océanographie.

J'ajouterais que la Société de développement du Canada devrait aussi y jouer un rôle. Elle devrait être chargée d'organiser la mise en valeur des ressources marines et les projets d'innovation dans l'industrie, d'établir une base technologique solide et de promouvoir les ventes de produits et de services au Canada et à l'étranger. Les problèmes de l'environnement marin devraient faire l'objet d'une révision continue de la part du conseil de l'environnement projeté, qui serait directement comptable au bureau du premier ministre. Monsieur l'Orateur, ce n'est que grâce à de pareilles structures que le Canada pourra se doter d'une politique solide et bien déterminée sur les ressources de la mer.

Vu l'importance grandissante de l'océan, sur les plans de la stratégie et du commerce, et l'étendue de notre plateau continental, un vaste potentiel nous attend; nous devrions prendre, dès maintenant, des mesures pour assurer une exploitation rationnelle et rentable de ces ressources. Il est temps de prendre des décisions. Des pressions multiples poussent la nation à se tourner vers l'océan dont les promesses sont multiples.

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur l'Orateur, l'avis de motion dont la Chambre est saisie et qui est inscrit au nom du député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall) est des plus intéressants. Pour résumer on y dit que le gouvernement devrait songer à élaborer un programme national en vue de l'utilisation des ressources de nos mers et de notre milieu marin. Dans son discours, il a très bien présenté ses idées, à mon avis, et nous a signalé le potentiel de notre sol marin et de nos ressources marines.

Les députés connaissent, j'en suis persuadé, les vastes ressources du plateau continental du Canada et du sol marin le long de nos côtes. Je veux parler de ressources minérales et surtout de pétrole, dont le public a beaucoup entendu parler récemment. Ces ressources se trouvent dans l'Arctique, au large de la côte est et au large de la côte ouest, ces parties du pays dont le député parlait. Bien sûr, une part également importante de ces ressources se trouve dans les eaux mêmes, soit les pêches qui depuis toujours sont importantes pour notre pays et demeurent nécessaires à notre vie économique.

Ces ressources sont toutefois taxées de bien des manières en ce moment, les pressions étant surtout dues à l'exploitation à outrance et à la destruction par la pollution des éléments de vie dans ce milieu. C'est de cette menace dont j'aimerais vous parler brièvement cet après-midi. Il n'est pas possible, dans le court laps de temps mis à notre disposition—même si nous disposions de beaucoup plus de temps et d'un personnel imposant nous n'y parviendrions pas—de faire plus qu'effleurer la question de la pollution marine.

La pollution dans nos eaux littorales—et je parle de cette partie de l'océan qui s'étend sur le plateau continental—est causée par les déchets que jettent les industries, les municipalités, les villes et villages côtiers aussi bien que par les polluants qui viennent des terres intérieures et que charroient les cours d'eau tributaires et les rivières se déversant dans les océans. Si nous songeons à l'immense volume d'eau qu'ils renferment et aux quantités relativement négligeables de déchets produits par l'homme, il est surprenant que ceux-ci y causent de si grands changements. Les eaux littorales sont relativement peu profondes et étroites et par conséquent elles peuvent n'absorber qu'une partie limitée des déchets qui s'y déversent.

Bien que le rejet des déchets dans les zones côtières n'est pas encore un problème à l'échelle mondiale, il n'en constitue pas moins un problème sérieux pour les pays industrialisés. Les eaux côtières, que hante une faune marine très riche, fournissent la majorité des poissons pêchés dans le monde et 10 p. 100 de toutes les protéines. C'est dans les eaux des côtes, des estuaires et des marécages que naissent, croissent, se reproduisent et se nourrissent les deux tiers de tous les poissons pêchés dans le monde. Sept des dix espèces ayant la meilleure valeur commerciale sur le marché des États-Unis font, au cours de leur vie, un séjour dans les eaux des estuaires.

• (1620)

L'exemple qui suit fera ressortir la grande productivité des estuaires. On estime le rendement optimum des eaux de l'estuaire de la Georgie à dix tonnes de matières organiques sèches par acre par année, soit deux fois plus que la production des meilleures terres arables et sept fois plus que les Grands bancs. La pollution menace de plus en plus les estuaires. Le remplissage, le creusage, le déversement, ainsi que le drainage des marais en réduisent de plus en plus la superficie. Au cours des 20 dernières années, le creusage et le remplissage ont détruit à eux seuls 7 p. 100 de la superficie des estuaires qui servent d'habitat aux poissons et aux animaux sauvages des États-Unis.

La pression qui s'exerce en vue de l'exploitation des zones côtières s'explique facilement: de plus en plus, la population a tendance à quitter la campagne pour s'établir dans les villes qui, pour la plupart, sont situées plus ou moins à proximité des eaux côtières, qu'elles soient douces ou salées, et elle demande de plus en plus d'habiter des propriétés situées sur le bord de l'eau. Mais il y a également d'autres besoins à satisfaire. Ainsi, l'industrie lourde s'établit comme toujours près des cours d'eau d'où elle peut tirer, à bon marché, toute l'eau dont elle a besoin pour son usage industriel, et qui lui sert également de moyen de transport. C'est également pour elle une solution simple au problème de l'élimination des déchets et un accès immédiat à la matière première. Les exigences de la pollution ont amoindri quelque peu l'attrance qu'avait autrefois pour les usines le bord de l'eau, mais les tendances récentes du transport ont augmenté la demande de